

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19634 - 76ÈME ANNÉE

Coronavirus dans l'océan Indien : la crise s'éloigne sauf à La Réunion et Mayotte

A Madagascar, les efforts de la population malgré le peu de moyens ont porté leurs fruits. L'épidémie a considérablement regressé, ce qui permet d'envisager le redémarrage en sécurité de nombreuses activités. A l'exception des provinces Diana et Sava, les transports terrestres interrégionaux circulent à nouveau selon un protocole sanitaire strict, avec notamment prise de température avant de monter dans le taxi-brousse. L'axe Antananarivo-Tamatave est rétabli. Les lignes aériennes intérieures sont réouvertes, avec test préalable à l'embarquement. L'examen du CEPE a pu se tenir, d'abord à Antananarivo et à Antsiranana, puis dans les autres provinces, et il est envisagé d'ouvrir les Universités au mois de novembre. Quant au trafic aérien international, il sera limité dans un premier temps à Nosy Be.

2000 touristes aux Seychelles

Aux Comores, le trafic aérien international a repris de manière limitée. Ces premiers vols doivent s'adapter aux capacités d'accueil en toute sécurité. Mais cette décision signifie que pour nos voisins, il est possible de nouveau de s'ouvrir sur l'extérieur, car l'épidémie est maîtrisée.

Aux Seychelles, la politique des autorités a permis d'éviter la circulation du virus. Les Seychelles ont été le premier Etat de notre région à s'ouvrir de nouveau aux touristes, avec interdiction des contacts avec la population. Pour

le moment, plus de 2.000 personnes sont venues sans qu'une vague de contamination soit constatée. La vie tend là aussi vers la normale.

A Maurice, les mesures mises en œuvre ont permis là aussi d'éviter des foyers de transmission autochtone grâce à la fermeture de l'aéroport et à une quarantaine stricte pour les rapatriés. Cette quarantaine de deux semaines dans un hôtel sera désormais payée par le passager qui déboursa 1000 euros. Cette politique a été expliquée par Catherine Gaud dans un article publié par Zinfos974. Elle permet aux Mauriciens de mener leurs activités, et notamment de manifester.

C'est ainsi qu'aujourd'hui, une nouvelle Marche citoyenne est annoncée. La première organisée voici quelques semaines avait rassemblé plusieurs dizaines de milliers de personnes en toute sécurité. A Maurice, la vie sans le virus permet au peuple de descendre dans la rue pour demander des comptes à ses dirigeants.

Grandes manifestations à Maurice

Mayotte et La Réunion font exception dans cette dynamique. Mayotte a tout d'abord été le territoire le plus touché par la COVID-19 dans notre région. Le confinement était impossible à respecter compte-tenu de la pauvreté de la population, et de prestations sociales plus faibles qu'à La Réunion obligeant à sortir pour travailler afin de se nourrir. A la crise sani-

taire a succédé une crise sécuritaire, énième épisode de l'aventure comorienne initiée par un gouvernement français en 1974 et poursuivie par ses successeurs. L'insécurité empêche le retour à une vie normale.

A La Réunion, les mesures restreignant les rassemblements sont prises pour faire face à l'amplification de l'épidémie de COVID-19. Pourtant notre île partage beaucoup de points communs avec ses voisins, notamment son caractère insulaire et donc l'importance cruciale de bien surveiller les frontières pour éviter l'importation de toute épidémie. Les autorités ont pourtant maintenu l'ouverture de l'aéroport, et quand survint la seconde vague en France, les mesures de contrôle sanitaire des passagers en provenance de ce pays ont été allégées en parallèle d'une hausse des rotations : plus de 20 vols par semaine avec la France, aucun pays de notre région n'a tenté un tel pari.

En conséquence, alors que notre région est sur le chemin du réveil, La Réunion donne l'image d'une belle endormie. Son réveil sera-t-il conditionné à la découverte par l'industrie pharmaceutique occidentale d'un vaccin suffisamment rémunérateur pour ses actionnaires ?

En tout état de cause, à Maurice, aux Comores, aux Seychelles et à Madagascar, les décisions n'ont pas été prises par une autorité située au bout du monde. Ceci explique sans doute cela.

M.M.

Grand Raid en pleine épidémie de coronavirus : débat « hors-sol » mais conséquences pour La Réunion

Si les principes de précaution et de cohérence avaient prévalu dès le départ, l'annulation du Grand Raid n'aurait pas fait débat ce qui n'aurait pas créé un nouveau problème : la venue de concurrents extérieurs pour faire le parcours de la course, en dehors de toute organisation. Sur 2400 concurrents extérieurs, combien seront-ils à vouloir aller au bout de leur rêve malgré tous les risques possibles ?

Hier en conférence de presse, le préfet de La Réunion a annoncé que le Grand Raid ne sera pas organisé. L'État n'autorise pas la tenue de cette manifestation. Depuis le mois d'août, La Réunion fait face à une augmentation importante du nombre de cas de coronavirus confirmés. Ceci a conduit les autorités à décider d'interdire les rassemblements de plus de 10 personnes, ainsi que les sports collectifs et de combat. Ce sont donc plus de 70.000 licenciés de clubs sportifs qui ne peuvent pratiquer en compétition voire ne peuvent s'entraîner. De nombreuses compétitions ont dû être annulées cette année. Ce sont autant de moments d'échanges et de partages qui ont été rayés de la carte. C'est une perte considérable pour de nombreux jeunes ainsi que pour les bénévoles qui sont nombreux à donner leurs week-end pour que de plus jeunes puissent s'épanouir.

Ceci a des répercussions sur de nombreux emplois. Pour les autorités, ces interdictions se justifient par la situation sanitaire.

Troubles à l'ordre public prévisibles

Aussi étonnant que cela puisse paraître dans un tel contexte, la tenue du Grand Raid a donné lieu à un débat qui s'est étalé sur plusieurs semaines. Ce n'est que cette semaine que l'organisateur a fait part publiquement de l'échec de la démarche. Il venait de rencontrer les maires des communes traversées par le parcours, et tous lui ont fait part de l'opposition des populations concernées. Il n'était plus alors question de discussions techniques autour d'un protocole comme le pensait l'organisateur, mais il était question de principes : principe de précaution d'une part et principe de cohérence d'autre part.

En effet, les autorités ne pouvaient pas d'un côté interdire les compétitions sportives sous prétexte de crise sanitaire et d'un autre côté autoriser l'organisation d'une compétition drainant des milliers de participants dont 2400 concurrents venus de l'extérieur. Qui plus est, le parcours devait traverser des zones de La Réunion toujours préservées du coronavirus, comme le Cirque de Mafate. Des voix se sont d'ailleurs élevées pour condamner par avance toute tentative de « deux poids, deux mesures » au profit du Grand Raid. Il était donc clair que la tenue de cette manifestation allait créer des troubles à l'ordre public, sans compter le risque de foyers de contamination lors des différents rassemblements prévus sur le parcours. Or, il a donc fallu hier pour entendre la décision qui coulait de source.

Ce débat n'avait pas lieu d'être, sinon comment justifier toutes les interdictions imposées aux Réunionnais ? Mais ce débat aura malgré tout des conséquences, car de nombreuses personnes ont cru que le Grand Raid aurait lieu cette

année, et ont donc payé des billets d'avion, réservations de chambre d'hôtel et de voitures. Pour ces sportifs, venir à La Réunion était le temps fort de 2020, attendu depuis plusieurs années pour de nombreux participants. Ce sont des dépenses dépassant 1000 euros par personne, sur lesquelles il est difficile de faire une croix si la somme déjà engagée ne peut être totalement remboursée. C'est pourquoi des concurrents extérieurs ont fait part de leur volonté d'aller au bout de ce rêve chèrement payé : venir malgré tout à La Réunion, et faire ensuite le parcours du Grand Raid hors compétition. Sur 2400 concurrents extérieurs prévus, combien viendront malgré tout ?

Combien de personnes sur les sentiers ?

Ceci fait donc craindre malgré tout un afflux de personnes venues de l'extérieur qui seraient ensuite lâchées en dehors de toute organisation sur les sentiers de l'intérieur de La Réunion. Or, ces personnes n'auront pas subi un test COVID à l'arrivée à La Réunion ni même respecté une quarantaine, ne serait-ce que d'une semaine. Souhaitons que tout ce passe bien tout au long des sentiers.

Ce nouveau problème à gérer n'aurait pas existé si, dès le départ, le principe de précaution avait été appliqué au Grand Raid au même titre qu'aux autres compétitions sportives.

M.M.

17 millions de nouveaux travailleurs chaque année et Zone de libre-échange continentale en 2021

Le PAFTRAC pour un traitement différencié de l'Afrique à l'OMC

17 millions de jeunes entrent chaque année dans la population active en Afrique. Face à ce défi, le Comité panafricain du commerce et de l'investissement du secteur privé (PAFTRAC) a établi une feuille de route pour la réforme de l'OMC. Il appelle à ce que le développement soit au centre de la réforme de l'OMC et constate que les subventions agricoles et les barrières non tarifaires mises en évidence comme un obstacle spécifique au développement.

À la suite de la réunion organisée hier par le Comité panafricain du commerce et de l'investissement du secteur privé (PAFTRAC) sous l'égide de l'Afreximbank, un communiqué appelant à un large éventail de réformes a été adressé aux États membres de l'OMC et aux huit candidats présélectionnés au poste de directeur général de l'OMC.

Ce communiqué fait suite à de nombreuses consultations entre les membres du PAFTRAC et ses partenaires institutionnels ainsi qu'à une enquête auprès de 200 dirigeants africains du secteur privé. Un certain nombre de recommandations ont été faites pour assurer une croissance du commerce mondial plus équitable

pour tous.

Ne pas ignorer la voix de l'Afrique

Ignorer la voix de l'Afrique et des économies émergentes aura des conséquences dramatiques pour l'OMC à un moment où le multilatéralisme s'estompe.

Le président d'Afreximbank a souligné que « l'Afrique joue un rôle important mais largement sous-estimé dans l'économie mondiale. La part mondiale du commerce de l'Afrique était tombée de 4,4 % en 1970 à 2,5 % aujourd'hui, tandis que la part de l'Asie était passée de 7,7 % à 20 % au cours de la même période. Des marchés fragmentés et des contraintes persistantes du côté de l'offre, des barrières tarifaires douanières et des normes très strictes sur les produits finis africains, concourent à limiter le potentiel du continent à progresser dans le commerce mondial. »

Zone de libre-échange continentale en 2021

Les questions de développement doivent être au centre du programme de réformes de l'OMC. Les pays africains exigent un traitement spécial et différencié qui leur permette plus de flexibilités et des marges de manœuvre suffisantes pour soutenir leurs industries locales et faire progresser ainsi le développement du continent.

L'Accord de libre-échange continental africain (ZLECAf) entrera en vigueur en 2021, L'intégration africaine dans le cadre de la ZLECAf et l'établissement d'un marché commun africain ne doivent pas être compromis par des négociations multilatérales.

Un secteur privé compétitif puissant peut aider par une croissance rapide de l'économie et du commerce à offrir des emplois aux 17 millions de jeunes Africains qui entrent sur le marché du travail chaque année, estime le Comité panafricain du commerce et de l'investissement du secteur privé.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Lé dir oui ékout in n'afèr kan ou i konpran pa !

Mézami, mi sort sèye ékout lo bann koko fromaz la proféktir apré fé zot konférans do prèss mult-tète. Momandoné, moin la romark moin téi antann in roulmann voi dann mon tète, mayé ansanm avèk mon zakoufène, mé késtyonn konprann-zéro kalbass la fimé grandoi.

Zot va dir amoin lé pa nésésèr i konpran aou pou kozé, mé kan ou i vé i konpran aou, lé pli préférab sak l'apré akout aou, i pé konprann aou san difikilté. Dann konfor si ou i vé. Sa in késtyonn lé inportan sanm pou moin !

Mon késtyonn : kan bann médsin i koz dsi lo kovid , kan bann sèf blan i koz si tèt shoz sansa si tèt ot shoz, kan lo préfè i koz dsi bann mézir anti-kovid d'aprè li, mi yèmré savoir si demoun i konpran sak i di. Kan ou i passs an mèm tan dann dé télé sé pars ou i vé fé konprann aou par la mazorité d'moun, ébin...

Si demoun i konpran pa ou i pass akoté out bi é moin néna dan mon idé dopi moi d'mars nou lé dann in ka konmsa. La plipar d'moun i antan k'i koz, mé zot i konpran pa. Sa i rapèl amoin, in zistoir mon papa la rakont amoin kan Gasparin la vn i fé son prédikasyon Sint Klotid, in madam téi apèl Katarina téi shant légliz épi apré lo gran rényon èl la di avèk lo Gasparin : sof kouk ti di, mé k'ti koz bien.

Zordi moin lé dann la sityasion Katarina é mi di lo bann madam épi lo bann méyé : sof kouk zot i di, mé zot i koz bien é...mi konpran pa arien... La pa movèz volonté d'mon par ! La pa pars zot fransé gran lékol i fatig mon tété, mé lé konmsa mi konporan pa é si garson Féliks i konpran pa, néna la moityé La Rényon, o moins, i konpran pa.

Mi di pa sa pou fé arète azot kozé, é zot i pé kontinyé si zot i vé ziska la Sin Glinglin, mé lé dir, lé dir oui, ékout in n'afèr kan ou i konpran pa... Poz lo késtyonn sé réponn é mon répons lé sinp : koz tèt fason ni konpran ! Pèye in ga pou traduir si zot i vé mé fé kékshoz. Lang dé sign lé v alab, mé sa osi mi konpran pa vi k'moin lé pa instruyé ladan.

Justin